



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du mercredi 8 décembre 2021

Présent.e.s : Arlette CIEUTAT, Odile DE BOUVIER, Evelyne DRESS, Philippe GIROT, Sylvain HOU, Stéphane JEAN, Dominique LUCBERT, Justine MALFAIT, Alice ORHANT, Marylin PHELIPOT, Philippe REILLER, Marie-Catherine ZAZZALI

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Présent, non membre du Conseil de quartier : Maurice LEMOINE

En introduction de la réunion, Sylvain HOU rappelle l'ordre du jour et annonce que compte tenu du contexte sanitaire le pot de fin d'année qui était prévu initialement est reporté à une date ultérieure, quand la situation sanitaire sera plus appropriée à un tel événement.

Il laisse ensuite la parole à Jimmy BERTHÉ afin qu'il puisse répondre aux questions posées par le Conseil de quartier lors de ses précédentes réunions.

Méduses pour mesure des nuisances sonores autour du Carreau Temple : Il est demandé ce qu'il peut être fait des données des méduses

Un capteur est effectivement installé au 8 rue de la Corderie. Les résultats des mesures sont consultables en ligne sur : <https://monquartier.bruitparif.fr/>

Pour rappel, les capteurs déployés par Bruitparif permettent de déterminer et d'objectiver l'origine des nuisances sonores, qu'elles émanent de l'activité des bars et restaurants ou de la circulation automobile. A la lumière des mesures relevées (ex : niveau trop élevé de décibel), des actions ciblées peuvent être engagées dans les jours qui suivent à l'encontre des établissements causant de trop fortes nuisances (ex : contrôle/verbalisation de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention).

Présence d'un groupe rue de la Corderie: Il est demandé que la Mairie prenne le problème « plus au sérieux » : ce groupe est toujours présent, il pose des problèmes de nuisances sonores et de sécurité pour les habitants, des dégradations de vélos et de scooters sont régulièrement constatées, un habitant a d'ailleurs été agressé par des membres de ce groupe et a quitté le quartier suite à cet événement.

La mairie de Paris Centre a à nouveau transmis le signalement au Commissaire central de Paris Centre en vue d'un renforcement des rondes.

Afin d'être plus efficace dans la programmation des patrouilles, il serait également nécessaire que le Conseil de quartier précise directement à la mairie et au commissariat les créneaux horaires habituels de présence de ces groupes.

Marylin PHELIPOT précise que le groupe est surtout présent le soir et la nuit, qu'il est également présent rue Béranger et que des dégradations et des vols sont régulièrement commis dans le parking privé rue Béranger. Elle estime qu'il faudrait intensifier les patrouilles sur ce secteur notamment le soir et la nuit.

Voierie : Le Conseil de quartier souhaiterait savoir s'il y a des endroits où il y a des « affaissements » du sol dans le quartier ?

La voirie à Paris Centre est particulièrement sollicitée. Ainsi, plus de 4 millions d'euros sont dédiés chaque année à l'entretien des chaussées et trottoirs du territoire.

Les « affaissements » sur voirie arrivent mais ils restent rares et dans ces cas-là, les services de voirie interviennent en urgence pour sécuriser le secteur et les concessionnaires sont saisis pour vérifier l'état de leurs réseaux en sous-sol.

De son côté, selon l'ampleur de l'affaissement et les impacts sur la circulation piétonne ou automobile, la Mairie de Paris Centre communique sur ses réseaux sociaux et via sa Newsletter travaux hebdomadaire.

Le Conseil de quartier s'interroge sur ce qui cause ces affaissements. Arlette CIEUTAT fait notamment remarquer qu'il y en a eu plusieurs ces derniers temps rue de Saintonge (tous ont été réparés) et elle s'interroge sur le fait qu'il pourrait y avoir un problème d'infiltration.

Evelyne DRESS signale quant à elle que devant le 25 boulevard du Temple un camion a endommagé la bordure du trottoir, ce qui est dangereux et crée des risques de chute. Elle signale également que l'immeuble du 25 rue du Temple s'étant affaissé de 15 centimètres, il y a un trou devant la porte cochère de l'immeuble, ce qui crée des problèmes d'eau stagnante.

Vélos abandonnés : Le Conseil de quartier souhaiterait savoir quelle est la politique de la ville concernant les vélos abandonnés ?

La Police Municipale est particulièrement mobilisée sur ce phénomène et procède au retrait des « épaves » sur la base de critères permettant de déterminer si le vélo peut bien être considéré comme tel. Ce sujet a été mis à l'ordre du jour du comité des mobilités actives de la Mairie de Paris Centre du 3 mai 2021 et a permis aux agents de la police municipale de détailler cette procédure. Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la Mairie <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/la-mairie-de-paris-centre-lance-un-comite-des-mobilites-actives-8222> et le Conseil de quartier peut faire remonter ses signalements via l'application Dans ma rue.

Philippe GIROT signale que depuis l'ouverture du Bouillon République au 37-39 boulevard du Temple, la vente à emporter crée des regroupements de livreurs et que des vélos sont régulièrement abandonnés pendant plusieurs semaines.

Mur végétalisé du 66 rue de Saintonge (projet BP) : le manque d'entretien de la plante fait que cette dernière abime le mur de la copropriété. Le conseil de quartier souhaiterait que la mairie s'empare de ce sujet afin que la DEVE s'occupe de l'entretien de cette végétalisation.

La Mairie de Paris Centre a fait remonter ce signalement aux services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE). Une intervention de la DEVE aura lieu courant décembre.

Le Conseil de quartier signale qu'il sera vigilant à ce que l'intervention ait bien lieu et qu'il signalera à la mairie s'il est nécessaire de faire une relance.

Demande de présence de la DPSP : le Conseil de quartier souhaiterait la présence de la DPSP lors d'un prochain Conseil de quartier pour évoquer les sujets des nuisances sonores et des terrasses, et des manifestations Place de la République.

La charte des Conseils de quartier prévoit une réunion avec les président-e-s des Conseils de quartier et le Commissariat de Paris Centre, en présence de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention.

Ces sujets pourront être abordés à l'occasion de cette réunion qui sera organisée en janvier 2022.

Concernant la place de la République, les manifestations relèvent de la compétence exclusive de la Préfecture de Police. La mairie de Paris Centre a mis en place un comité de pilotage sous l'égide du Secrétariat Général avec l'ensemble des directions de la Ville et les 3 Mairies d'arrondissements concernées dès début 2021 et des réunions de suivi avec les riverains.

Les agents de la DPMP sont fortement mobilisés depuis janvier 2020 sur ce site et la Mairie de Paris Centre intervient chaque week-end auprès de la Préfecture de Police pour que le préfet prenne régulièrement des arrêtés instaurant un seuil de niveau sonore.

Philippe GIROT signale que les réunions avec les habitants ne sont pas très fréquentes. À sa connaissance, il y en a eu une sous la mandature de Pierre AIDENBAUM et la dernière a eu lieu en septembre dernier. Les habitants souhaiteraient que la mairie organise des événements sur cette place afin qu'elle ne soit pas systématiquement occupée par des manifestations.

Le Conseil de quartier souhaiterait pouvoir nommer un représentant qui siègerait dans le comité de pilotage qui suit la place de la République.

Signalement : Les travaux de la poste de la rue de Saintonge posent des problèmes pour la circulation des riverains du fait des emprises et de la terrasse du café de la Poste qui empêche la circulation sur le trottoir opposé.

La Mairie de Paris Centre a transmis ce signalement aux services de voirie afin d'étudier ce qu'il est possible de faire.

Arlette CIEUTAT signale que le problème est réglé depuis le signalement.

Quel est le devenir de l'ancien bâtiment des télécom rue du Temple qui est actuellement en travaux ?

La société Ardian a racheté cet immeuble pour en faire un « business center » (bureaux, espaces communs, café/restauration et fitness) qui verra le jour vers le deuxième trimestre 2023.

Quel est coût d'installation d'un distributeur de sac à crotte de chien ?

La mise à disposition de distributeurs de sacs par la ville de Paris était à l'origine du dispositif et inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections. Le dispositif n'avait pas vocation à être pérennisé puisque c'était la ville qui alimentait et payait les sacs pour les seuls propriétaires de chien. Par ailleurs il a été très vite constaté « une sur consommation » de sacs (dont tous ne servaient pas que pour les déjections canines) et donc un coût exponentiel.

Une nouvelle installation de distributeur de sac à crotte n'est pas souhaitable, le principe étant de responsabiliser les propriétaires de chien.

Tour de table des nouveaux participants :

Maurice LEMOINE se présente : il vit rue Charlot et vient au Conseil de quartier pour savoir ce qu'il se passe dans le quartier, pour découvrir ce qu'est un Conseil de quartier et rencontrer ses membres. Il signale par ailleurs que le quartier souffre de problèmes de tags, notamment place Olympe de Gouge. Il estime qu'une végétalisation, même artificielle permettrait d'en éviter une partie.

Philippe GIROT est membre d'un collectif d'habitant qui suit les problématiques de nuisance sonore de la place de la République. Il s'inquiète également des problèmes de graffitis et de la place du piéton dans l'espace public par rapport aux autres mobilités. Il signale notamment qu'il trouve dangereux que les cyclistes soient autorisés à circuler à contre sens dans toutes les rues limitées à 30.

Marylin PHELIPOT signale quant à elle que sa porte cochère rue Charles-François DUPUIS a été taguée. Suite à son signalement sur l'application Dans Ma Rue les services de la ville sont intervenus mais le travail a été mal fait. La porte a été repeinte avec une peinture de qualité bien moindre que celle qui était en place auparavant et la peinture déborde sur la pierre.

Retour sur le vide grenier au Carreau du Temple et sur le bal de la Bourse :

Arlette CIEUTAT explique que le vide grenier a été une réussite malgré le fait qu'il y avait moins de stands que les années précédentes (seulement 87 exposants). Le vide grenier a fait 2 076 entrées, ce qui est plutôt satisfaisant. Il a bénéficié de la présence la brocante de la rue de Bretagne et de la pluie, qui a fait entrer les personnes souhaitant s'abriter. Les relations avec le Secours Populaire pour l'organisation de l'évènement ont été excellentes.

Le bal de la Bourse a lui aussi été un succès, 1500 personnes y ont participé. L'évènement était familial et a permis aux conseillers de quartier d'y tenir un stand. Beaucoup d'enfants étaient présents. Il était possible d'y manger ou d'y boire un verre dans une ambiance très conviviale.

Rappel sur les budgets votés :

Budget de fonctionnement :

Catégorie	Projet	Porteur	Montant (€)
Vie du quartier	Vide-grenier du Carreau du Temple	Catherine Toffaletti	6.500
Vie du quartier	Contribution au Bal de la Bourse	Sharon Hobby	1.500
Vie du quartier	Bal populaire avec fanfare	Sharon Hobby	1.000
Social	Repas pour les sans-abris	Sylvain Hou	1.500
Végétalisation	Réparation pieds d'arbre	Evelyne Dress	250
Jeunesse	Loisirs pour les jeunes	Sharon Hobby	700
Communication	Cartes postales du CQ TER	Sharon Hobby	1.300
Vie du conseil	Pot des Conseillers	Cieutat Arlette	450.
TOTAUX			13.200.

Budget d'investissement :

Catégorie	Projet	Porteur	Montant (€)
Mobilité	Arceaux à vélo dans le quartier	Sylvain Hou	10.000
Mobilité	Banc devant la poste du Temple	Arlette Cieutat	4.000
Propreté	Filet pour les étais rue des Vertus	Sharon Hobby	1.000
Végétalisation	Caisses pour arbustes	Sharon Hobby	10.000
Vie de quartier	Table d'échecs dans square du Temple	Marylin Phelipot	6.000
			31.000

Marylin PHELIPOT réagit en expliquant qu'il va y avoir une partie de la rue Charles-François Dupuis qui va être débitumée. Cette bande de terre va être confiée aux habitants via des permis de végétaliser. Avant de démarcher d'autres habitants, elle souhaiterait savoir quelle sera l'aide financière dont pourront bénéficier les habitants pour ce permis de végétaliser ? Lorsque les services de la ville ont présenté le projet, il a été précisé que celui-ci ne pourrait se faire que via des permis de végétaliser.

Groupe de travail :

Sylvain HOU présente les différents groupes de travail du Conseil de quartier pour ceux qui souhaiteraient en rejoindre un et laisse ensuite la parole aux différents animateurs des groupes de travail qui souhaiteraient présenter leurs travaux.

Propreté :

Une déambulation a récemment eu lieu afin de répondre à la demande de la Mairie de Paris Centre qui demandait de remonter les points noirs du quartier. Ces points noirs ont été remontés une dizaine de jour avant la réunion.

Arlette CIEUTAT précise que pour les problèmes de propreté l'application Dans Ma Rue fonctionne très bien. Elle l'utilise régulièrement pour signaler des dépôts sauvages dans la rue de Saintonge.

Odile DE BOUVIER précise qu'il y a deux moyens d'utiliser Dans Ma Rue, soit en téléchargeant l'application sur son téléphone portable, soit en utilisant l'espace Dans Ma Rue sur Paris.fr.

Marie-Catherine ZAZZALI a appris sur Paris.fr que les compétences des Maires d'arrondissement en matière de propreté allaient être élargies notamment avec la mise en place de « référents professionnels de quartier ». Comment cela va-t-il fonctionner ? Quelle sera la mission de ces référents ?

Circulation :

Marylin PHELIPOT explique que le plan de circulation du quartier est en train d'être revu. La Mairie organise des ateliers depuis le mois de novembre sur ce sujet et chacun peut y faire des propositions sur la base des plans qui soumis par la Mairie. Elle précise avoir appris au cours d'un de ces ateliers que la rue des Fontaines du Temple allait probablement être piétonnisée.

Ce travail étant effectué par quartier, elle s'interroge sur l'harmonisation finale du Plan de circulation.

Le Conseil de quartier s'interroge sur le projet de navette reliant les 4 mairies d'arrondissement dont il était question au moment du regroupement. Qu'est devenu ce projet ?

Commission végétalisation :

La commission végétalisation a recensé tous les endroits de l'arrondissement qui pourraient être végétalisés.

Création d'un groupe de travail sur la culture :

Pour le moment un travail de recensement des différents lieux de culture du quartier est en cours.

Dominique LUCBERT trouve que ce sujet est particulièrement important. Elle trouve qu'il serait intéressant d'organiser des conférences par exemple liées au quartier et à son histoire.

Par ailleurs, elle propose que le Conseil de quartier participe à « Partir en Livre ». Elle propose quelques idées comme des lieux de lecture, des siestes littéraires, faire venir des auteurs ou organiser des ateliers. « Partir en Livre » se déroulera à partir du 22 juin jusqu'au 24 juillet 2022.

Odile DE BOUVIER demande si ce groupe pourrait réfléchir à l'installation d'une boîte à livres.

Dates des prochaines réunions :

- Jeudi 10 février à 19h
- Mercredi 13 avril à 19h
- Jeudi 19 mai à 19h

- Jeudi 23 juin à 19h

Sujets divers :

Marylin PHELIPOT signale que rue Béranger les barrières en croix de saint André sont squattées par les vélos.

Arlette CIEUTAT trouve qu'il serait intéressant que la commission terrasse fasse un recensement des terrasses qui n'ont pas été démontées par les commerçants.

Dominique LUCBERT suggère l'idée de mettre en place des communications positives au sujet de la propreté.

Sylvain HOU mettra en place un doodle pour déterminer le calendrier 2022 des réunions du Conseil de quartier.

Marylin PHELIPOT rappelle les prochain rendez-vous de CinéCaro, les 8 février, 26 mars et 6 avril. Tous les habitants qui le souhaitent y sont conviés.